

REPUBLICUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie ----- MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE ----- SECRETARIAT GENERAL ----- DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ----- SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE ----- SERVICE DES MARCHES	REPUBLIC OF CAMEROON Peace – Work – Fatherland ----- MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND CIVIC EDUCATION ----- SECRETARIAT GENERAL ----- DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS ----- SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPMENT AND MAINTENANCE ----- SERVICE OF CONTRACTS
--	--

DECISION N° 0 0 0 2 2/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 01 JUIN 2022

**PORTANT RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°002/AAMI/MINJEC/SG/ DAG/SDBBM/SM/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME
NUMERIQUE DE MISE EN RELATION DES JEUNES ENTREPRENEURS DE LA
DIASPORA AVEC LEURS PAIRS LOCAUX (DIALYJ)**

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
- Vu** la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu** la loi 2021/018 du 17 Décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;
- Vu** le décret N° 1977/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;
- Vu** le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- Vu** le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu** la circulaire N°0242/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2022 ;

Considérant l'Appel A Manifestation d'Intérêt N°002/AAMI/MINJEC/SG/ DAG/SDBBM/SM/2022 du 25 AVRIL 2022 pour le recrutement d'un cabinet pour le développement d'une plateforme numérique de mise en relation des jeunes entrepreneurs de la diaspora avec leurs pairs locaux (DIALYJ) ;

Considérant le rapport du Comité Ad hoc d'analyse ;

DECIDE :

Article 1^{er} Sont retenues à l'issue de l'Appel A Manifestation d'Intérêt N°002/AAMI/MINJEC/SG/ DAG/SDBBM/SM/2022 DU 25 AVRIL 2022 pour le recrutement d'un cabinet pour le développement d'une plateforme numérique de mise en relation des jeunes entrepreneurs de la diaspora avec leurs pairs locaux (DIALYJ), les entreprises ci-après :

N°	Noms des entreprises	Adresse	Contact téléphonique
1	ICCSOFT S.A	B.P : 5937 Yaoundé	242 01 63 05 / 697 95 95 50
2	ITE Expert Sarl	B.P : 1333 Yaoundé	691 75 31 38 / 675 02 79 96
3	Groupement Eyra & NC Consulting	B.P : 5417 Yaoundé	699 31 40 77 / 670 10 77 55
4	Groupement M@dia Sarl & Gold Télécom	B.P : 8857 Yaoundé	676 50 95 26
5	Nimbuz	B.P : Yaoundé	675 92 47 85 / 698 86 37 80

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 01 JUIN 2022

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono

